

Inauguration du nouveau bâtiment de la CMA34 - 24 janvier 2018

Artisans, nouveau lieu... nouvel avenir !



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Hérault





D o s s i e r d e p r e s s e

Inauguration
du nouveau bâtiment
de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
de l'Hérault

Communiqué de presse

mercredi 24 janvier 2018

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault (CMA34) inaugure son nouveau siège mercredi 24 janvier 2018, à l'occasion des vœux de son président, Christian Poujol.

Ce nouveau bâtiment permet d'améliorer l'accompagnement des artisans d'aujourd'hui et de demain : création d'un CFA¹, élargissement de l'offre de formation continue et optimisation de l'accueil et du conseil aux artisans. Il symbolise le nouveau visage de l'artisanat Héraultais, entre savoir-faire traditionnel et innovation.

Doté d'équipements de pointe, le CFA de la CMA se distingue dans l'offre régionale en permettant une réelle montée en compétences. Il propose notamment des diplômes bac+2 (brevet de maîtrise) en coiffure, génie climatique et électricité et forme les étudiants apprentis à l'entrepreneuriat.

L'installation dans le nouveau bâtiment se traduit aussi par une offre de formation continue enrichie : plus de formations numériques, plus de formations techniques et diplômantes.

Le bâtiment de 6 000 m² a été conçu par le cabinet d'architecture montpelliérain Tourre Sanchis. Certifié HQE², conforme aux normes ERP³, il est situé dans l'éco quartier Pierrevives. Son financement de 16 M€ repose majoritairement sur des fonds propres (8,5 M€) complétés par un emprunt (4 M€), une subvention de la Région Occitanie (2,5 M€) et une aide du Département (0,9 M€ de subvention et 1,1M€ de réduction de charge foncière).

L'inauguration se déroule en présence de Pierre Pouëssel, préfet de l'Hérault, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, Kléber Mesquida, président du Conseil départemental de l'Hérault et Serge Crabié, président de la CRMA⁴.

Contact :

Andrée Avogadri
06 08 49 63 34
andree.avogadri@orange.fr

1 - centre de formation des apprentis

2 - haute qualité environnementale

3 - établissement recevant du public

4 - chambre régionale des métiers et de l'artisanat de la région Occitanie



S o m m a i r e

1. Le nouveau bâtiment
2. La création du CFA de la CMA34
3. De nouvelles formations professionnelles
4. Un meilleur accompagnement des artisans
5. Portraits d'étudiants apprentis
6. Portraits d'artisans, l'artisanat au féminin
7. La CMA de l'Hérault en chiffres



Escalier intérieur, hall d'accueil de la CMA34



Le nouveau bâtiment

Pourquoi ce nouveau bâtiment ?

Le précédent siège de la CMA34 ne permettait plus de recevoir les ressortissants (32 000 visites cette année) et ne permettait pas la construction d'un CFA (centre de formation des apprentis).

Conception et construction

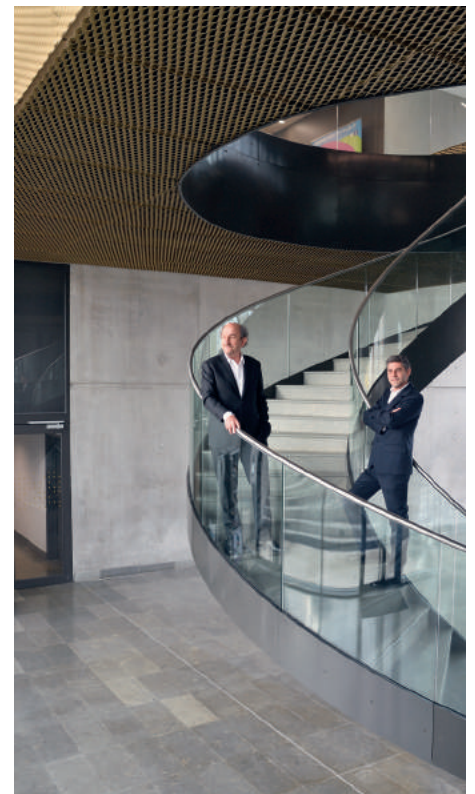
Le nouveau bâtiment de 6 000 m² a été conçu par le cabinet d'architecture montpelliérain Tourre Sanchis. Le maître d'œuvre délégué, Hérault Aménagement, a assuré la gestion de la construction.

Certifié Haute Qualité Environnementale, conforme aux normes ERP, le bâtiment est situé dans l'éco quartier Pierresvives. Il est structuré autour de deux parties : l'aile gauche (de 3 étages) dédiée à l'accueil et à l'accompagnement des artisans et l'aile droite (de 5 étages) dédiée à la formation des apprentis et à la formation continue des artisans.

Ces deux parties sont unifiées visuellement et physiquement. Le bâtiment de la CMA s'intègre à son environnement. Il dialogue avec la Cité du savoir et du sport, notamment en revisitant les matériaux et couleurs du bâtiment de Zaha Hadid : béton gris clair, noir profond sur les châssis aluminium et sur les faces extrudées, et teinte dorée. La signature architecturale, avec sa résille en métal déployé et doré, permet une identification immédiate de la CMA.



Vue extérieure de la CMA34



Pierre Tourre, Serge Sanchis

Financement

Le coût de ce nouveau bâtiment est de 16 M€, financé à 80 % par la CMA34 via :

- la vente de l'ancien bâtiment à hauteur de 6,7 M€€
- des fonds propres à hauteur de 1,9 M€€
- et un emprunt de 4 M€€

Les 20 % restants ont été apportés par :

- la Région via une subvention de 2,5 M€€
- le Département via une subvention de 0,9 M€ et une réduction de la charge foncière à hauteur de 1,1 M€.

Plus de travail collaboratif

Le bien-être des salariés a été pris en compte : les bureaux sont spacieux et le cadre de travail agréable. Désormais décroisonnés, les salariés peuvent plus facilement collaborer ce qui se traduit par un meilleur service apporté aux artisans.



La création du CFA de la CMA34

Le CFA de la CMA propose des formations dans les métiers de bouche, de la beauté, de l'hygiène et du bâtiment. Il accueille aujourd'hui 133 étudiants apprentis, avec un potentiel de 450 jeunes.

Les diplômes BAC+2

Le CFA de la CMA se distingue dans l'offre régionale en permettant une réelle montée en compétences. Il propose des diplômes post bac à travers des brevets de maîtrise (BM) en coiffure, génie climatique et électricité. Dès septembre 2018, des brevets de maîtrise d'installateur sanitaire et menuiserie compléteront l'offre de formation.

Ces brevets de maîtrise sont un plus pour les étudiants comme pour l'économie régionale. Pour les étudiants, ils ouvrent de nouvelles perspectives (six apprentis du CFA de la CMA ont rejoint une licence pro, à l'université, en début d'année) et favorisent une meilleure rémunération. Pour l'économie régionale, l'arrivée de cette main d'œuvre technique très qualifiée apporte une réelle plus-value aux entreprises.

Des équipements de pointe

Le CFA de la CMA a fait le choix de se doter de plateaux techniques de pointe. Le plateau « coiffure » recrée l'intégralité d'un salon : accueil, vente, coiffure, barbe. Il est notamment équipé de casques de séchage à technologie ionique. Le plateau « esthétique » compte 6 postes de manucure, 12 lits pour soins du corps et du visage et 6 postes de maquillage.



Plateau technique coiffure



Plateau technique esthétique



L'espace dédié à la formation d'agent de propreté permet d'être formé sur le dernier matériel de nettoyage et de pratiquer sur toutes les surfaces de sol et dans une chambre avec lit médicalisé.



Plateau technique propreté et hygiène

Les formations CAP

Le CFA de la CMA propose deux CAP : CAP pâtissier et CAP agent de propreté et d'hygiène. Le CAP pâtissier est le plus prisé : il accueille 41 étudiants apprentis en 1^{re} et 2^e année. Le CAP agent de propreté est un réel atout pour le département : avant, pour suivre cette formation, il fallait partir à Toulouse ou à Marseille.

Etudiants apprentis : un choix

En général, les étudiants apprentis choisissent la voie de l'apprentissage à l'issue de la classe de 3^e. Au CFA de la CMA, 7,5% sont titulaires du baccalauréat ou plus ou en reconversion professionnelle précoce : ils quittent la fac pour rejoindre l'apprentissage.



Plateau technique pâtisserie

Des étudiants apprentis formés à l'entrepreneuriat

Le CFA de la CMA apporte aux étudiants apprentis les compétences techniques indispensables à leurs spécialités et les forment également à l'entrepreneuriat. Pour la majorité, ils seront chefs d'entreprise.

Un encadrement professionnel

Le CFA de la CMA compte 11 formateurs. Les matières professionnelles sont enseignées exclusivement par des artisans en activité ou récemment retraités. Tous les professeurs répondent au niveau de qualification exigé par le ministère de l'Education nationale.

Des partenariats

Pour les formations en BTP, le CFA de la CMA travaille en partenariat avec le BTP CFA Hérault. Pour la formation hygiène et propreté, le CFA de la CMA collabore avec le CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale).



De nouvelles formations professionnelles

A travers son Institut Régional de Formation des Métiers et de l'Artisanat (IRFMA), la CMA34 dispense chaque année plus de 150 000 heures de formation à des créateurs/repreneurs d'entreprise, des chefs d'entreprise, des conjoints collaborateurs ou encore à des salariés d'entreprise artisanale.

Le nouveau bâtiment a permis de proposer de nouvelles formations et d'augmenter la capacité d'accueil :

- deux fois plus de formations numériques
- deux fois plus de formations techniques
- des formations diplômantes accessibles à un public élargi (des demandeurs d'emploi qui souhaitent s'insérer dans l'artisanat)
- l'accueil des examens taxi et VTC

Les nouveaux locaux permettent une meilleure réactivité pour répondre aux besoins des créateurs d'entreprise : 30 % de stagiaires créateurs d'entreprise en plus en 2016.



Salle informatique

Visuel du Guide des formations 2018



50 % de formations numériques en plus

Grâce aux nouvelles salles informatiques, l'offre s'est étoffée pour répondre à la révolution numérique et aux nouvelles approches de communication : e-facturation, web marketing, photo numérique...

L'ouverture de nouveaux domaines de formation

L'IRFMA bénéficie des plateaux techniques du CFA pour dispenser des formations techniques dans les secteurs de la pâtisserie, de la coiffure ou de l'esthétique. Il aide ainsi les artisans à répondre aux nouvelles attentes de la clientèle. A titre d'exemple dans le secteur de l'esthétique : extension de cils, brow-sculpting, soins du corps innovants...

Création de formations diplômantes

Pour les artisans, l'IRFMA propose désormais des formations diplômantes : brevet de maîtrise (BAC+ 2) en coiffure, génie climatique et électricité.

Taxis et VTC

Depuis 2017, l'Etat a transféré les compétences concernant l'organisation des examens taxi et VTC aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat. Grâce au nouveau bâtiment, l'IRFMA a pu organiser les épreuves pour 200 candidats par an.



Un meilleur accompagnement des artisans

Dans le nouveau bâtiment de la CMA34, l'artisan a désormais un guichet unique. Tous les services qui lui sont proposés sont rassemblés sur un même plateau : centre de formalités des entreprises, création/reprise, accompagnement, formation.

Plus de 32 000 personnes sont venues en 2017 à la CMA pour s'inscrire, se renseigner ou se former.

La CMA accompagne individuellement plus de 5 000 entreprises dans la création, le développement et la transmission de leur entreprise :

- au niveau de la création/reprise, l'accompagnement permet de qualifier et structurer le projet de création ou de reprise, et de valider la faisabilité humaine, commerciale, économique et technique du projet ;
- au niveau du développement de l'entreprise, la CMA apporte des conseils sur les fonctions transverses de l'entreprise : commercial, marketing, gestion et comptabilité, web, export...

Le guichet unique permet aussi au personnel de la CMA34 d'identifier les artisans performants et de les mettre en valeur à travers différentes actions de communication ou événements : concours ArtinovArt's, Hérault Gourmand, foire de Montpellier, salons des métiers d'art...



Un guichet unique pour accueillir les artisans

Visuel de l'édition 2017 de Hérault Gourmand

Quatre portraits d'étudiants apprentis



Laurent

Laurent (25 ans) s'est envolé pour l'Australie après l'obtention de son brevet de maîtrise coiffure. Il travaille actuellement dans un salon de coiffure de l'autre côté de la planète.

« La formation au CFA de la CMA m'a apporté toutes les informations et démarches à suivre afin de pouvoir créer ma propre entreprise et devenir à mon tour maître d'apprentissage et transmettre mon savoir-faire », projette-t-il.



Camille

Camille (24 ans) a effectué un brevet de maîtrise coiffure qui lui permet aujourd'hui de poursuivre ses études en licence professionnelle « management de PME-TPE », à la faculté d'AES (administration économique et sociale) de Montpellier.

« La CMA m'a permis de réaliser mon objectif : obtenir mon BM et signer un CDI. Mais surtout, j'ai appris durant cette formation à avoir confiance en moi », explique-t-elle posément.

Camille a été lauréate du prix apprentissage de la légion d'honneur en 2017.



Denis

Titulaire d'un BAC+1 en électricité et bénéficiant de 8 années d'expérience dans le métier, Denis (26 ans) a suivi la formation « brevet de maîtrise électricité ».

Son objectif : créer son entreprise. Aujourd'hui, il a intégré une licence professionnelle et travaille en alternance dans un bureau d'études où sa mission est double : études/chiffrages et formation des employés vers plus d'autonomie.

« La formation m'a appris à mieux communiquer, à encadrer et à gérer les conflits. J'ai aussi développé mes connaissances en commercial, gestion et finances. Au niveau technique, la formation m'a poussé à dépasser mes limites, gérer de gros projets, gagner en autonomie ».



Nadège

Nadège (21 ans) est aujourd'hui salariée dans un salon de coiffure. Elle a poursuivi ses études au CFA de la CMA après l'obtention de son brevet professionnel. Son objectif à terme : enseigner la coiffure.

« Étudier au CFA de la CMA m'a permis de continuer mes études après le brevet professionnel, ce qui m'a prouvé à moi-même que j'étais capable d'aller plus loin ».



Quatre portraits d'artisans au féminin

Fabienne Fabre - Unique Wall Création à Montpellier



Œuvre d'art ? Œuvre de décoration ? Toiles monumentales ? Les revêtements réalisés par Fabienne Fabre n'ont pas de noms. Ils ne rentrent dans aucune catégorie car ils sont tout simplement uniques.

Fabienne Fabre met en scène la beauté naturelle de la matière, fait vivre l'espace par des jeux de couleurs, de lumière et de transparence, entre élégance classique et esprit contemporain. Fabienne Fabre a d'abord exprimé son talent au théâtre Edouard VI puis à l'opéra de Paris, avant de créer sa propre entreprise. Son savoir-faire est aujourd'hui reconnu dans le monde entier.

« Grâce au pack export, la Chambre de Métiers m'a aidée à structurer mon approche à l'international : exploiter commercialement la base de données conséquente que j'ai constituée au fil des ans, optimiser mes déplacements et me préparer pour le salon du design haut de gamme qui se déroule à New York en mai 2018. Ils m'ont même aidée à trouver un assistant ».

« Grâce au pack export, la Chambre de Métiers m'a aidée à structurer mon approche



Lydia Benito - Les glaces de la bouline... bientôt à Sète

Cadre financier dans la banque puis dans la grande distribution, Lydia Benito a vu sa vie bouleversée, professionnellement et personnellement. Son réflexe, vital, a été de laisser s'exprimer sa petite voix intérieure, celle qui enfant disait : « Je veux être marchande de gourmandises ». Elle s'est renseignée auprès d'artisans glaciers, a repris le chemin de l'école puis s'est lancée, passionnément, dans son « vrai » métier.

Aujourd'hui, Lydia fait des glaces mais pas n'importe quelles glaces. Des glaces qui lui ressemblent. Des glaces qui ont le goût de l'enfance, de la vie, du partage. Des glaces récompensées à plusieurs reprises au concours Hérault Gourmand. Mi-mars 2018, elle ouvrira une nouvelle boutique à Sète, avec son mari.

« La CMA m'a accompagnée dans toutes les démarches juridiques lors de la création de l'entreprise. Ils m'ont aussi aidée à construire mon business plan et à effectuer mon étude de marché. Aujourd'hui, je prépare un brevet de maîtrise pâtisserie en VAE avec l'appui de la CMA ».



Marie-Laetitia Perdrix - MDCS à Béziers



En 2005, Marie-Laetitia a mis en œuvre une idée doublement originale : implanter le « débosselage sans peinture » dans la région et mettre en place des techniciens mobiles qui interviennent directement chez les concessionnaires ou les carrossiers, entre autres. Le débosselage sans peinture consiste à réparer les véhicules : voitures de location, véhicules sinistrés...

Aujourd'hui, l'entreprise artisanale est devenue un groupe implanté à Béziers, Montpellier et Perpignan. Marie-Laetitia attribue cette réussite à son équipe, soudée et investie dans son travail.

« Lors de la création de l'entreprise, j'ai fait plusieurs stages à la CMA pour comprendre les différents statuts, préparer mon business plan et

en savoir plus sur la gestion d'entreprise (...). Ensuite, en 2012, j'ai vu dans la newsletter de la CMA le coupon pour participer à ArtinovArt's. J'ai répondu en me disant que ce serait une belle récompense pour l'équipe. On a gagné le prix dans l'Hérault, puis au niveau régional ».

Christelle Bertrand - Opti Plus Euromédecine à Grabels



Christelle Bertrand et son équipe sont des artisans. Ils prennent des mesures, taillent les verres des lunettes en fonction des montures, voire créent des verres lorsque les lunettes sont conçues sans monture.

Bientôt, Christelle proposera aussi la création de montures. Elle réalisera des prototypes imprimés en 3D qui seront ensuite fabriqués dans l'hexagone. Du « fait main » et du « made in France » garantis.

« C'est important dans mon métier de se rendre sur les salons internationaux pour découvrir les tendances. J'ai donc pris des cours d'anglais à la CMA. C'est là que j'ai découvert les différentes aides qu'ils pouvaient apporter. Depuis, j'ai suivi une autre formation pour améliorer mon site

web et j'ai bénéficié du « pack stratégie » : nous avons réalisé un audit financier, commercial et organisationnel et j'ai mis à jour mes connaissances en réglementation RH. Aujourd'hui, avec le pack « tableau de bord », je suis les indicateurs de santé de mon entreprise, au fil du temps ».



La CMA Hérault en chiffres

Président : **Christian Poujol**,

depuis novembre 2016



Budget annuel : **7 M€**

Effectif : **80** salariés

Nombre de ressortissants : **29 153** en 2017

soit **+7 %** de plus par rapport à 2016 et **40 %** de plus en 10 ans.

La CMA34 est aussi importante en **nombre de ressortissants** que la CMA de la Haute-Garonne (Toulouse).

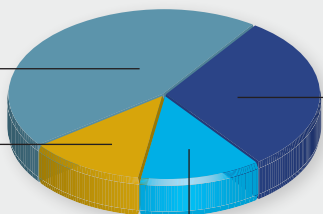
Ventilation des ressortissants :

45 %
Bâtiment

12 %
Fabrication
(menuiserie,
serrurier...)

13 %
Alimentation

30 %
Services
(nettoyage,
esthétique,
garage...)



Dans l'Hérault, l'artisanat représente **75 000 actifs** et **3 milliards d'euros** de CA annuel.

En 2017, la CMA34 a dispensé **150 000 heures** de formation.



Dossier de presse

Inauguration du nouveau bâtiment de la CMA34 - 24 janvier 2018

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Hérault

154 rue Bernard Giraudeau
ZAC de Pierresvives,
CS 59999 - 34187 Montpellier Cedex 4

Contact Presse :

Andrée Avogadri
06 08 49 63 34
andree.avogadri@orange.fr

Photos en libre téléchargement :

<https://ftp.cma-herault.fr/share.cgi?ssid=0MewXlb#0MewXlb>

Merci d'indiquer le crédit photos



**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Hérault